

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales et de la
santé

Arrêté du 13 07 16

portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR :

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.182-4 et R.182-3 et suivants,

Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'union nationale des professionnels de santé ;

Vu les propositions, pour chacune des professions mentionnées à l'article R.182-3, des organisations syndicales représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la durée du mandat de cinq ans :

1. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des médecins

Titulaires

M. Jean-Paul ORTIZ

M. Patrick GASSER

M. Luc DUQUENEL

Mme Corinne LE SAUDER

M. Benoit FEGER

M. Claude BRONNER

M. Jean MARTY

M. Xavier GOUYOU BEAUCHAMPS

M. François WILTHIEN
M. Philippe MARISSAL
M. Bernard PLEDRAN
M. William JOUBERT
M. Eric TANNEAU
M. Eric HENRY

Suppléants

M. Christian Michel ARNAUD
M. Bruno STACH
Mme Béatrice FAZILLEAUD
M. Jean-Paul HAMON
M. Pierre-Jean TERNAMIAN
M. Dominique DREUX
M. Arnaud GRISEY
M. Jérôme VERT
M. Claude LEICHER
M. Gilles URBEJTEL
M. Jean-Christophe CALMES
Mme Sophie BAUER
M. Philippe VERMESCH
M. Eric VAN MELKEBEKE

2. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des infirmiers

Titulaires

Mme Ghislaine SICRE
M. Thierry FERRARI
M. Philippe TISSERAND
M. Daniel GUILLERM
Mme Elisabeth MAYLIÉ
Mme Annick TOUBA
Mme Maryse ALCINDOR

Suppléants

M. Lucien BARAZA

M. Christophe CHABOT
Mme Maryse GUILLAUME
M. Nicolas SCHINKEL
M. Wady BRAHIM
M. John PINTE
Mme Ghislaine MEILLERAIS

3. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des chirurgiens-dentistes

Titulaires

Mme Catherine MOJAĚSKY
M. Gérard MOREL
M. Jean-François CHABENAT
M. Patrice LAMBERTINI
M. Philippe DENOYELLE
M. Jacques LE VOYER

Suppléants

M. Christian SOLETTA
M. Serge DESCHAUX
M. Laurent PINTO
M. Pierre ROSENZWEIG
Mme Muriel WAGNER
M. Marcel PERROUX

4. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs

Titulaires

M. Daniel PAGUESSORHAYE
Mme Françoise DEVAUD
M. Patrick CORNE
M. Tristan MARECHAL
M. Jean Claude CREMONT
M. Stéphane MICHEL

Suppléants

M. Jean-Michel DALLA TORRE

M. Jean-Yves LEMERLE

M. Sébastien GUERARD

M. Arnaud RAMPLOU

M. Yvan TOURJANSKY

M. Mickael MULON

5. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des pharmaciens titulaires d'officine

Titulaires

M. Philippe GAERTNER

Mme Jocelyne WITTEVRONGEL

M. Gilles BONNEFOND

Suppléants

M. Philippe BESSET

M. Philippe DENRY

Mme Brigitte BOUZIGE

6. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des biologistes responsables privés

Titulaire

M. François BLANCHECOTTE

Suppléant

M. Jean-Charles DUGIMONT

7. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthophonistes

Titulaires

Mme Anne DEHETRE

M. Christophe RIVES

Suppléants

Mme Agnès SICIAC-TARTARUGA

Mme Séverine CAVAGNAC-WURZ

8. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des pédicures-podologues

Titulaires

M. Serge COIMBRA

Mme Dominique ROULAND

Suppléants

M. Bruno SALOMON

M. Serge CASIMON

9. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des sages-femmes

Titulaire

Mme Laurence GUILLAUME

Suppléante

Mme Caroline RAQUIN

10. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthoptistes

Titulaire

M. Laurent MILSTAYN

Suppléante

Mme Maria PLAZA

11. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des audioprothésistes

Titulaire

M. Luis GODINHO

Suppléant

M. Hervé PICOLLET

12. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des transporteurs sanitaires

Titulaire

M. Bernard BOCCARD

Suppléant

M. Serge NOSSOVITCH

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel Santé-Protection sociale-Solidarité.

Fait à Paris, le 13 07 16

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé et
par délégation,

Le directeur général de la santé,

Benoît VALLET



Le directeur de la sécurité sociale

Thomas FATOME

